



REGISTRE

ACCESSIBILITÉ

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC
INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC

REGISTRE ACCESSIBILITE

COMMENT CA MARCHE ?

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées est à l'origine de la réglementation sur l'accessibilité des établissements et des installations recevant du public.

Le dépôt d'un agenda d'accessibilité programmé, dit Ad'AP, est une étape obligatoire pour tout établissement ne répondant pas aux exigences d'accessibilité actuelles.

Ce présent registre a été conçu pour les ERP de 5^{ème} catégorie. Il vous permet de faire le point régulièrement sur l'avancée des travaux. Le tenir à jour vous permet de justifier des réalisations et du bon déroulement de votre Ad'AP.

Comment remplir votre registre ?

Commencez par remplir la fiche identité propre à votre ERP. Vérifiez ensuite point par point la conformité de votre ERP et complétez les tableaux en fonction des travaux prévus et ceux déjà réalisés. En cas de doute, nous vous conseillons de [télécharger gratuitement la brochure](#) « L'accessibilité des établissements recevant du public et installations ouvertes au public des ERP.

- Coût : une estimation des frais engagés dans cette réalisation (il peut ne pas y avoir de coût)
- Validation à la réception : à remplir une fois la réalisation terminée,
- Date : la date de fin de réalisation de l'aménagement (elle peut être antérieure au délai de réalisation).

Dès qu'un nouvel élément d'accessibilité est mis en place dans votre ERP, reprenez ce document pour le mettre à jour.



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue à la Sous-préfecture de Béziers, établissement de 5ème catégorie

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui

non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.
C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé oui non

→ Le personnel connaît le matériel oui non



Contact : sp-beziers@herault.gouv.fr



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 17340001100024

Adresse : Boulevard Edouard Herriot - 34500 BEZIERS



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. L'entrée principale de la Sous-préfecture a été déplacée à l'angle Bd Herriot et Avenue Clémenceau de la Sous-préfecture dans le quartier.



Ce service sera accessible le : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



2. L'ensemble des services et salles de réunion sont accessibles. Pour accéder à l'étage, selon le besoin, l'utilisateur pourra être accompagné pour utiliser l'ascenseur.



Ce service sera accessible le : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



3.



Ce service sera accessible le :



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui non



RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Raison sociale : Sous-préfecture de Béziers

Adresse : Boulevard Edouard Herriot

Code postal : 34500 Ville : Béziers

Téléphone : 04 67 36 70 70

Fax : 04 67 36 70 94

Site web : www.herault.gouv.fr

Email : sp-beziers@herault.gouv.fr

Nom du représentant de la personne morale : Pierre CASTOLDI

Siret : 17340001100024

Naf :

Activité : administration Etat

L'établissement fait-il partie de la 5^{ème} catégorie : OUI NON

Effectif de l'ERP : Personnel : 53 Public : 150 Total : 185

L'ERP possède plusieurs niveaux (étages et/ou sous-sol) : OUI NON

Un document tenant lieu d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a été établi : OUI NON

Si oui à quelle date :

Existe-il un registre de sécurité : OUI NON

Mis à Jour 13 septembre 2022

Le Sous-Préfet



Pierre CASTOLDI

SIGNALETIQUE

- Signalétique indiquant les changements de direction et les accès
- Signalétique indiquant les croisements voiture / piéton
- Signalétique lisible et visible (hauteur et type des caractères, au regard des distances)
- Typographie de couleur contrastée selon le type de support
- Toute information sonore doublée par une information visuelle

CONFORME : OUI NON PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
L'accueil de la sous-préfecture a été déplacé suite aux importants travaux réalisés aux abords du bâtiment par la mairie de Béziers : la signalétique a été adaptée pour guider les usagers.				
l'entrée de la sous-préfecture se fait par un portail ouvert aux heures d'ouverture et donne sur une petite cour intérieure (accès aux PMR) qui accède directement à l'accueil général de la sous-préfecture. Pour le passage du seuil de la porte d'entrée un dispositif est disponible pour les PMR				
Compte tenu de la proximité de l'accueil depuis la porte d'entrée, l'agent d'accueil peut très rapidement donner les informations utiles aux PMR et les guider, si nécessaire.				
Marquage au sol(bande de guidage pour personnes mal voyantes)				

ÉCLAIRAGE

- Cheminement extérieur 20 lux
- Circulation piéton / voiture 50 lux
- Circulation intérieur 100 lux
- Escalier et équipement 150 lux
- Poste ou banque d'accueil 200 lux

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Entrée et espace de l'accueil général : éclairage naturel et leds	2017	-	fait	juillet 2017
Circulation intérieure (2 couloirs) : leds	2021 (leds)		fait	2021

CHEMINEMENT

- Sol stable, non meuble et sans trou ou ressaut > à 2 cm
- Largeur du cheminement de 1.20 m (tolérance 0.90 m sur une courte distance)
- Absence d'élément en saillie ≥ 0.15 m
- Dévers sur les cheminements ≤ 3 %
- Espaces de giration à chaque choix d'orientation et tous les 6 à 8 m
- Éléments de guidage de couleur contrastée (à minima entre l'entrée, le parking et l'accueil)
- Revêtements sans gêne visuelle ou acoustique
- Hauteur de passage libre $\leq 2,20$ m sous élément suspendu

CONFORME : OUI NON PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Cheminement depuis la rue à la porte d'entrée : une rampe d'accès au sol avec rebord pour les PMR				
sol intérieur : carrelage sans décoché ni marche				
Tablettes dédiées au PMR à l'accueil général et dans le couloir (RDC) avec logo PMR				

VIDE BORDANT LE CHEMINEMENT

Dans le cas d'un vide bordant le cheminement supérieur à 0.40 cm, présence d'un garde-corps.

CONFORME : OUI NON PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Pas de vide				

PARKING

En cas de place de parking, 2 % du parc doit être accessible (minimum 1 place adaptée).

- Places localisées à proximité de l'entrée
- Largeur 3.30 m
- Marquage au sol + Signalétique verticale
- Raccordement au cheminement sans ressaut > à 2 cm

CONFORME :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Pas de parking				
Une place localisée à proximité Avenue Jean Moulin				

PORTAIL ET PORTE ADAPTÉE

- Portail facilement manœuvrable (50 Newtons)
- Espaces de manœuvre devant et derrière (1.70 m - 2.20 m)
- Largeur de passage utile d'un battant 0.77 m à minima (obligatoire 0.83 m chambres adaptées)
- Hauteur de poignée (0.90 m et 1.30 m)
- Temporisation d'ouverture adaptée à la distance pour les portails automatiques

CONFORME : OUI NON PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Portail d'accès ouvert aux horaires d'ouverture au public, puis une porte vitrée ouverte pour l'accès au hall d'accueil avec présence d'un agent d'accueil.				

ASCENSEUR ET PLATEFORME ÉLEVATRICE

- Conforme à la norme NF EN 81-70/A1 ou plateforme élévatrice selon les normes NF EN 81-41 et NF EN 81-40)
- Largeur de passage de porte 0.80 m
- Dimension minimale de la cabine 1.10 m x 1.40 m
- Dimension minimale de la plateforme élévatrice 0.90m x 1.40 m
- Charge minimale supportée ≥ 300 kg

CONFORME : OUI NON PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Un ascenseur est disponible pour un éventuel accès au 1er étage (les services au 1er étage ne reçoivent pas de public). La salle de réunion est au RDC (accès sans marche)				
Contrat de maintenance par la société OTIS Une fois tous les 42 jours. Et une visite annuelle par la Société VERITAS				

ESCALIER \leq 3 MARCHES

- BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche
- Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- Main courante recommandée (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Hauteur de marche \leq 0.17 m
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
- Largeur de giron \geq 28 cm

CONFORME : OUI NON PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Pas d'escalier dans les espaces d'accueil au public				

ESCALIER > 3 MARCHES

- BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche
- Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- Main courante, barre de maintien (rigide et continu) (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Main courante (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Hauteur de marche 0.17 m
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
- Largeur de giron ≥ 28 cm

CONFORME : OUI NON PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Pas d'escalier dans les espaces d'accueil au public				

PLAN INCLINÉ, RAMPE FIXE OU AMOVIBLE

- Pente du plan incliné de 6 % à 12 % suivant les longueurs et les tolérances dans l'existant
- Dévers \leq à 3 %

CONFORME : OUI NON PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Pas de pente ou plan incliné dans les espaces d'accueil du public				

DISPOSITIF DE COMMANDE

- Prise en compte des appels par le système, notamment des personnes sourdes, malentendantes ou muettes
- Assure le retour d'information de la prise en compte de l'appel, particulièrement lors de l'absence d'une vision directe
- Hauteur entre 0.90 m et 1.30 m
- Espace d'usage 0.80 m x 1.30 m
- Couleur contrastée notamment au niveau des organes de commande
- L'ensemble peut être associé avec des systèmes visuels et sonores

CONFORME : OUI NON PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
4 amplificateurs sonores sont installés : banque d'accueil, le guichet pré-accueil étranger et sur un guichet RDV étrangers et un poste PAN.	réalisé		fait	mai 2022

BANQUE D'ACCUEIL ET BORNE DE PAIEMENT

- Utilisable en position debout ou assise
- Configurer pour une communication visuelle
- Plan supérieur d'une partie du meuble, hauteur maximale 80 cm
- Vide sous meuble (Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm)
- Lisibilité des affichages (prix), assis ou debout

CONFORME : OUI NON PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
An proximité de la nouvelle banque d'accueil provisoire se trouve une tablette pour PMR (H 0,73m, L 0,80m, P 0,40m) mise en place en 2022				
En continuité du nouveau pré-accueil étrangers se trouve une tablette PMR (H 0,71m, L 0,52m, P 0,30m) mise en place en 1995				
dans le couloir se trouve une tablette PMR (H 0,75m, L 1,08m, P 0,52m) a été mise en place en 2019.				

PERSONNEL

Le personnel appelé à être en contact avec les clients doit être formé à l'accueil et à l'accompagnement de toute personne handicapée (moteur, visuel, auditif, mental, cognitif psychique...)

CONFORME : OUI NON PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Formation à l'accueil des personnes en situation de handicap (trois d'agents formés)				20 et 21 janvier 2021
Guide de l'accueil des personnes en situation de handicap diffusé à l'ensemble des agents en contact avec les usagers par voie dématérialisée et version papier à l'accueil général, fiche de procédure accueil des personnes prioritaires pour l'accueil général, l'accueil étrangers et le PAN.				2015 - Actualisé en 2019 et 2021

TOILETTES

- Au moins un doit être accessible aux personnes handicapées
- Rayon de giration dans ou devant les toilettes (diamètre 1.50 m), en dehors du débattement de la porte
- Espace d'usage ou de transfert (0.80 m x 1.30 m), en dehors du débattement de la porte
- Barre de maintien, hauteur comprise entre 0.80 m à 1.00 m
- Axe de la lunette du WC distant entre 0.35 m à 0.40 m du mur latéral
- Hauteur de cuvette entre 0.45 m et 0.50 m
- Lave-mains adapté avec hauteur du plan ≤ 0.85 m

CONFORME : OUI NON PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
1 toilette PMR au RDC				

LAVABO

- Espace ou vide sous le lavabo, dimensions minimum, Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm
- (Siphon déporté)
- Hauteur du plan ≤ 0.85 m

CONFORME : OUI NON PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
1 lavabo.				

NOTES ET OBSERVATIONS



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO